

PROVINCE DE LIEGE

Commune d'Oupeye



Serge Fillot

Bourgmestre f.f.

AVIS A LA POPULATION

Un cas d'influenza aviaire a été constaté chez un hobbyiste détenteur de volailles dans la Commune de Bassenge.

L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire m'informe qu'une zone tampon temporaire de 3 km a été délimitée autour de ce foyer. Une partie de cette zone est située sur la Commune d'Oupeye.

Votre rue fait partie de la zone tampon et vous devez vous conformer aux mesures qui sont reprises au verso de la présente.

J'attire votre attention sur le fait que vous devez me transmettre un inventaire de vos volailles et/ou oiseaux captifs dans les 48 heures de la réception de cet avis.

Cet information peut être transmise par mail à l'adresse suivante : environnement@oupeye.be ou déposée ou envoyée par courrier à l'adresse de l'Administration, rue des Ecoles, 4 à 4684 HACCOURT.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, mes salutations distinguées.

Le Bourgmestre f.f.,

S. FILLOT